

Des intercommunalités dynamiques autour des pôles urbains et le long du littoral

Entre 2011 et 2016, la population de la Nouvelle-Aquitaine augmente de 0,6 % par an en moyenne. Première intercommunalité de la région, Bordeaux Métropole concentre le tiers de la hausse régionale sur la période. Les communautés d'agglomération progressent globalement grâce au solde migratoire, tandis que la communauté urbaine du Grand Poitiers se distingue par un excédent naturel marqué. Enfin, les communautés de communes, moins densément peuplées, bénéficient d'une croissance migratoire dynamique, cependant en repli par rapport à la période quinquennale précédente.

Jean-Pierre Ferret, Insee

Au 1^{er} janvier 2016, la population de la Nouvelle-Aquitaine est de 5 935 603 habitants. Par rapport à 2011, elle a augmenté de 162 500 habitants, soit une hausse annuelle moyenne de 0,6 %. La croissance régionale, plus soutenue qu'en France (+ 0,4 %), est uniquement due à son excédent migratoire, naissances et décès se compensant. Au niveau infrarégional, la population augmente dans deux tiers des 159 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre implantés dans la région.

Bordeaux, la métropole française au plus fort excédent migratoire

Premier EPCI de la région (*définitions*) par sa taille, Bordeaux Métropole compte 783 100 habitants au 1^{er} janvier 2016. Avec un gain de 55 800 habitants sur les cinq dernières années, la métropole accueille, à elle seule, un tiers de la population supplémentaire de la région. Cette hausse de 7,7 % s'avère trois fois plus importante qu'entre 2006 et 2011.

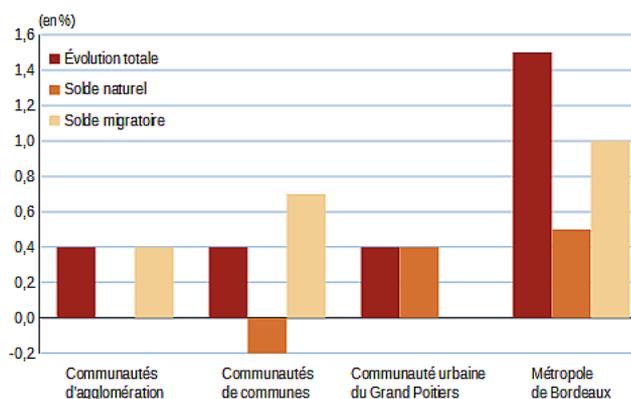
L'excédent des naissances sur les décès (*définitions*) reste stable durant ces deux périodes quinquennales (+ 0,5 % en moyenne annuelle). En revanche, l'apport de population par effet migratoire, inexistant sur la première période, atteint 1,0 % par an sur la période la plus récente. Il s'agit de la plus forte progression de toutes les métropoles françaises.

La population baisse dans cinq communautés d'agglomération

Les 25 communautés d'agglomération de la région abritent 4 Néo-Aquitains sur 10. Dans l'ensemble, leur population a progressé de 0,4 % par an entre 2011 et 2016 (*figure 1*), même si, pour cinq d'entre elles, le nombre d'habitants a légèrement baissé (Limoges Métropole, Pau Béarn Pyrénées, Mont-de-Marsan Agglomération, le Grand Villenuevois et Grand Cognac). Globalement, la hausse de la population est due à l'effet migratoire. En effet, pour deux tiers des communautés

1 Seule la métropole de Bordeaux connaît une hausse de population grâce aux deux moteurs de la croissance

Évolution annuelle moyenne de la population par type d'EPCI en Nouvelle-Aquitaine entre 2011 et 2016



Note : sont ici recensés seulement les EPCI dont la ville principale se situe en Nouvelle-Aquitaine.

Source : Insee, recensements de la population

d'agglomération, le solde naturel est nul ou négatif ; seules 9 d'entre elles, souvent parmi les plus peuplées (Limoges Métropole, Grand Angoulême, Niort Agglo...), enregistrent plus de naissances que de décès. Inversement, le solde migratoire apparent (*définitions*) se révèle excédentaire dans toutes les communautés d'agglomération sauf à Limoges Métropole, Mont-de-Marsan Agglomération et Pau Béarn Pyrénées. Entre 2006 et 2011, le dynamisme démographique de ces communautés d'agglomération était plus fort (+ 0,6 %). Les deux ressorts de l'évolution sont en baisse d'un dixième de point chacun sur la période récente (+ 0,4 % contre + 0,5 % pour le solde migratoire et 0,0 % contre + 0,1 % pour le solde naturel). L'agglomération de Mont-de-Marsan subit le plus fort retournement, passant d'une hausse annuelle de population de 1,4 % entre 2006 et 2011 à

une baisse de 0,1 % par an entre 2011 et 2016. Seule intercommunalité de type communauté urbaine dans la région, Grand Poitiers compte 191 800 habitants au 1^{er} janvier 2016. Entre 2011 et 2016, sa population progresse au même rythme que les cinq années précédentes (+ 0,4 %) et toujours seulement grâce à son solde naturel largement positif (+ 0,4 %).

Le dynamisme migratoire des communautés de communes décline

Enfin, 43 % de la population régionale vit dans une communauté de communes dont la ville principale fait partie de la Nouvelle-Aquitaine. Ces 126 intercommunalités concentrent, comme la seule métropole bordelaise, un tiers de la hausse de population enregistrée dans la région entre 2011 et 2016 (+ 54 500 habitants). Les plus dynamiques se situent autour des grandes agglomérations ou sur le littoral. À l'inverse, celles qui perdent de la population (4 sur 10) sont dans des territoires moins densément peuplés dont plus de la moitié en Dordogne et dans l'ex-Limousin.

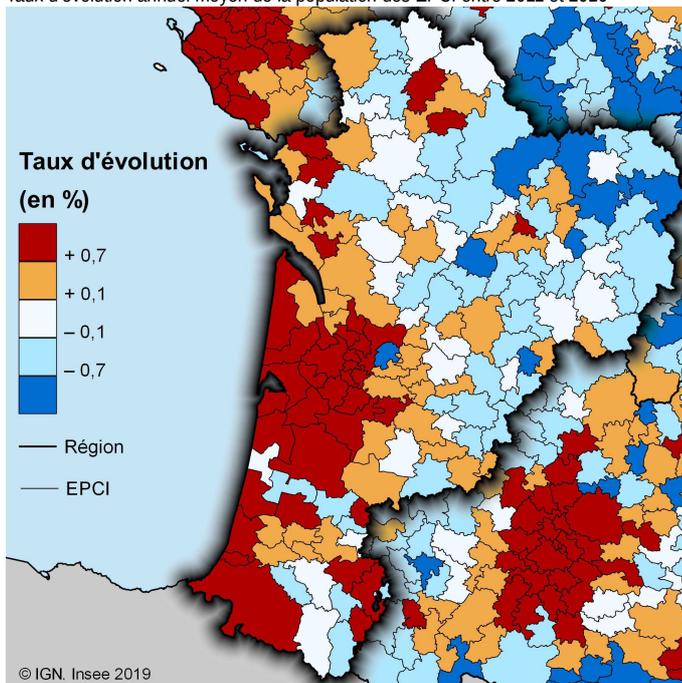
Globalement, le dynamisme des communautés de communes se construit autour du flux migratoire (+ 0,7 %) alors que leur solde naturel est négatif (- 0,2 %). Malgré tout, par rapport à la période quinquennale précédente (1,0 % par an), cet excédent migratoire recule, en particulier dans les petits pôles urbains. Souvent en forte baisse de population, les intercommunalités structurées autour d'une commune principale hors influence des pôles conservent néanmoins un excédent migratoire sur les deux périodes quinquennales.

Des intercommunalités dynamiques autour des grands pôles urbains et sur le littoral

D'une manière générale, quel que soit leur type, les EPCI les plus dynamiques se situent autour des grands pôles urbains ou le long de la côte atlantique (figure 2). L'excédent migratoire constitue le principal moteur de croissance des intercommunalités proches du littoral avec parfois des déficits naturels importants : c'est notamment le cas des communautés d'agglomération Royan

2 Une croissance accrue le long du littoral et autour des grandes villes

Taux d'évolution annuel moyen de la population des EPCI entre 2011 et 2016



© IGN, Insee 2019

Source : Insee, recensements de la population

Atlantique, du Pays Basque ou Bassin d'Arcachon Sud. En revanche, en périphérie des grands pôles urbains, excédents migratoire et naturel coexistent. Minoritaires, les EPCI qui perdent de la population entre 2011 et 2016 se situent en territoires peu denses. L'est de la région est plus particulièrement touché. Malgré un excédent migratoire, leur croissance est ralentie par un solde naturel souvent très largement négatif. Les EPCI qui enregistrent les soldes naturels les plus bas se situent principalement en Corrèze, Creuse ou Haute-Vienne. À l'opposé, les EPCI aux excédents naturels les plus forts se concentrent autour de Bordeaux. ■

Méthodologie

Le questionnaire du recensement a changé en 2018 afin de mieux prendre en compte les situations de multi-résidence qui se développent. Ce nouveau questionnaire améliore l'observation des liens familiaux qui unissent les personnes habitant un même logement et simplifie le remplissage du questionnaire pour les personnes ayant plusieurs résidences, notamment les enfants de parents séparés.

Ces modifications ont cependant un effet sur les réponses de certaines personnes enquêtées et donc un impact sur la mesure de la population. Cet impact, à la baisse, corrige une sur-estimation du nombre de personnes en multi-résidence, dont certaines étaient comptabilisées jusqu'à présent à tort deux fois (une fois dans chacun de leurs logements).

La croissance de population mesurée par le recensement est ainsi affectée d'un très léger effet questionnaire que l'Insee estime à - 0,1 % entre 2011 et 2016. Cet effet n'affecte pas les analyses structurelles ou géographiques sur la population. Pour plus d'information, consulter la note technique "Recensement de la population : changement de questionnaire 2018 et introduction d'un ajustement national" sur www.insee.fr.

Définitions

Un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre est un groupement de communes disposant du droit de prélever l'impôt. Il exerce des compétences obligatoires, prévues par la loi, et des compétences facultatives confiées par les communes. Désormais, les EPCI à fiscalité propre peuvent être de quatre formes par ordre décroissant de taille et de nombre de compétences exercées : métropole, communauté urbaine, communauté d'agglomération, communauté de communes. Le zonage en EPCI est une partition fine du territoire national différenciant les espaces intercommunaux suivant leur niveau de population.

Le solde naturel est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Le solde migratoire apparent ou solde apparent des entrées-sorties est la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire donné et le nombre de personnes qui en sont sorties, au cours de la période considérée. Il est obtenu par la différence entre la variation totale de la population au cours de la période considérée et le solde naturel.

Insee Nouvelle-Aquitaine

5, rue Sainte-Catherine
BP 557
86020 Poitiers Cedex

Directrice de la publication :
Fabienne Le Hellaye

Rédactrice en chef :
Anne Maurellet

ISSN : 2492-6957

© Insee 2019

Pour en savoir plus

● Vallès V., « Démographie des EPCI : la croissance se concentre dans et au plus près des métropoles », *Insee Première* n° 1729, janvier 2019



Insee
Mesurer pour comprendre